

Activités de l'Anses en termes d'information de la société civile dans le cadre du projet GMO90+

(publié le 15 septembre 2014)

Les débats portant sur la toxicité à long terme des plantes génétiquement modifiées, notamment suite aux travaux réalisés chez le rat par l'équipe de Pr Séralini, ont été à l'origine de plusieurs programmes de recherche au niveau européen et français.

Au niveau européen, deux projets majeurs sont en cours. L'un, dénommé GRACE, a été initié en 2012 pour une durée de 3 ans et porte sur des études de toxicité à 3 mois et à 1 an chez le rat. L'autre, dénommé G-TwYST, a été lancé en septembre 2014 pour une durée de 4 ans. Il prévoit la réalisation d'études de toxicité à 1 an et à 2 ans chez le rat, suivant strictement les recommandations internationales en matière de protocole expérimental (OCDE, EFSA). Le premier stakeholder meeting de ce projet est programmé en décembre 2014 ([lien vers le site G-TwYST](#)). Ces deux projets portent sur le maïs MON810 et le maïs NK603 traité avec du Roundup.

En France, le projet GMO90+ est financé à hauteur de 2,5 millions d'euros par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans le cadre du programme Risk'OGM : « Risques environnementaux et sanitaires liés aux OGM ». Son objectif est de contribuer à une meilleure connaissance des effets potentiels sur la santé de la consommation sur une longue durée de produits issus des plantes génétiquement modifiées.

GMO90+ réunit un consortium composé de l'INRA, de l'INSERM, d'universités (Toulouse, Rennes 1, Paris Descartes, Bordeaux, Lyon) et de l'Anses. Il vise à améliorer la prédictivité de l'étude de toxicité à 3 mois menée chez le rat (en utilisant les techniques dites « omiques »), afin de mieux prévoir les potentiels effets à long terme des plantes génétiquement modifiées sur la santé. Il porte sur une étude de toxicité chez le rat d'une durée de 6 mois, avec du maïs MON810 et du maïs NK603 traité avec du Roundup.

Dans le cadre de ce projet, il est apparu nécessaire de concevoir un dispositif permettant d'associer les parties prenantes tout au long du processus par la mise en place d'une instance de dialogue, appelée ID OGM90+, pilotée par l'Anses. L'Anses a donc lancé en mars 2014 un appel public à manifestation d'intérêt et tous les représentants d'associations, d'entreprises et d'organisations ayant fait acte de candidature ont été retenus, selon la démarche habituelle de l'Anses pour les instances de dialogue qu'elle anime.

Au cours de la réunion de lancement qui s'est tenue le 28 mai 2014 (Verbatim disponible sur le site dédié à GMO90+), des représentants de plusieurs organisations associatives ont fait part de leur décision de se retirer, en raison de la faible marge de manœuvre pour modifier le protocole de l'étude et de la présence d'industriels dans cette instance. Devant l'impossibilité de mener à bien les missions de cette instance de dialogue dans ces conditions, la contribution de l'Anses dans ce projet a évolué vers l'organisation de réunions d'informations sur l'étude GMO90+ aux étapes clés du projet.

La contribution de l'Anses concerne seulement l'information et la communication aux parties prenantes. Le volet relation avec les médias, est traité par ailleurs dans le projet.

Cette information sera majoritairement axée sur l'organisation de plusieurs points d'information des parties prenantes (3/4 réunions). Afin d'éviter toute redondance à la fois pour les scientifiques du projet venant présenter leurs travaux et pour les parties prenantes intéressées, l'Anses s'appuiera en partie sur les réunions planifiées par le programme RiskOGM. L'Agence pourra organiser des réunions complémentaires ouvertes à l'ensemble des parties prenantes pour couvrir les étapes clés du projet.

A l'issue de ces réunions, l'Anses rédigera un document de synthèse qui sera rendu public (mis en ligne sur la page internet dédiée au projet GMO90+ et transmis aux parties prenantes). En lien avec les scientifiques du projet, il pourra être décidé de procéder à une mise en consultation publique de certains de ces documents. Dans le cadre de ces consultations, l'ensemble des commentaires reçus sera repris sous forme de tableau, avec les réponses apportées par les scientifiques. Ce tableau et la version amendée du document seront également rendus publics.

Des actions complémentaires pourront également être prévues, en fonction des besoins exprimés.